



Comité scientifique - Cellule d'Animation Leader+ Wallonie
Capitalisation de bonnes pratiques en matière de sensibilisation au paysage
Auteur : Christine Partoune - Laboratoire de Méthodologie de la Géographie – septembre 2006

Fiche 4 Démarche et outil de médiation

L'opérateur

Le Groupe d'Action Locale (GAL) de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Créé à l'initiative des communes de Cerfontaine, Florennes, Gerpennes et Walcourt, le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse est composé d'un partenariat public et privé. Il s'est donné une mission d'étude, de valorisation et de promotion des ressources locales (folklore, nature, patrimoine, produits de terroir...).

Ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme européen LEADER+.

Contact

Olivier Servais, Appui technique

E-mail : gal.sambremeuse@skynet.be

Rue Albert BERNARD, 13 à 6280 GERPINNES

Tel 00 32 71 32 36 60

Fax 00 32 71 32 82 60

E-mail : www.entre-sambre-et-meuse.be

L'auteur

Christine Partoune

Contact

Laboratoire de Méthodologie de la Géographie
Université de Liège

Allée du 6 Août, 2, 4000 Liège

Tel : 00 32 4 366 57 49

E-mail : C.Partoune@ulg.ac.be

Site web : www.ulg.ac.be/geoeco/lmg

Le contexte

Des études avaient été menées sur les quatre communes du territoire du GAL par différents groupes de travail composés de bénévoles ou de professionnels sur la biodiversité, les paysages, le patrimoine bâti et l'état des chemins et sentiers publics.

Le GAL souhaitait récolter l'avis d'un panel d'acteurs et de citoyens locaux sur les enjeux identifiés par les experts et dégager des orientations partagées par les différents utilisateurs du cadre de vie, avant de rédiger une charte et un plan d'action dans les domaines concernés.

Le GAL poursuivait l'objectif d'arriver à un diagnostic partagé en un temps très court (15 jours), afin d'avoir le temps de travailler à la charte avant les prochaines élections communales.

Les ateliers participatifs

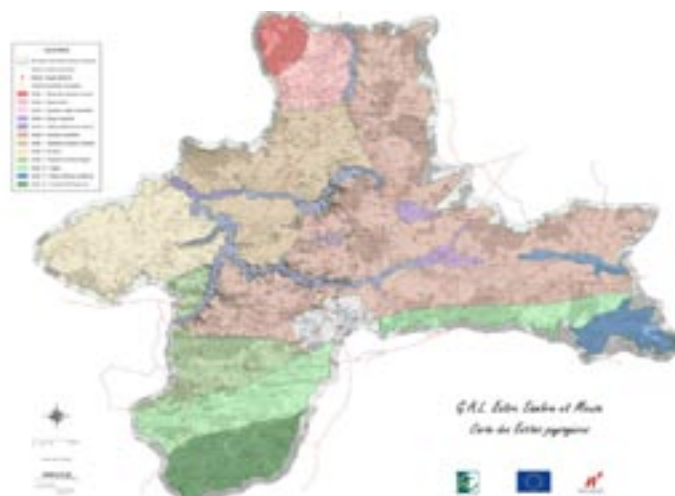
Le dispositif méthodologique proposé par le GAL comportait trois ateliers en 2 semaines : une journée de terrain un samedi et deux réunions en soirée les deux semaines qui ont suivi.

La journée de terrain avait pour but de partir des paysages du territoire du GAL et de proposer aux participants d'échanger leurs regards et leurs points de vue sur les enjeux qu'ils perçoivent sur l'évolution du territoire, tout en amenant par petites touches des compléments d'information apportés par les différents experts, au gré des éléments observés dans le paysage et le long des parcours (cœur de village, zone humides, ...).

La première réunion en soirée était centrée sur la présentation d'une synthèse des études réalisées par les experts sur les quatre thématiques ciblées : paysage – biodiversité – patrimoine – chemins et sentiers.

La deuxième réunion avait pour but de dégager des enjeux et des objectifs généraux prioritaires, des objectifs particuliers et des pistes d'action pour améliorer la situation.

La méthodologie mise au point visait essentiellement le croisement des regards sur le territoire, en conférant clairement le pouvoir de décision sur les priorités dans les mains des habitants et non dans celles des experts ou des animateurs du GAL.



La préparation

Le jeu de cartes des enjeux

Il avait été décidé d'utiliser l'outil « jeu de cartes des enjeux » imaginé par S. Lesage et S. Pastor dans la vallée de l'Auzon (zone périurbaine de Clermont-Ferrand). Il fallait l'adapter au contexte local.

Sur base des études réalisées par les quatre groupes de travail, et avec leur concours, une liste des enjeux sur le territoire du GAL a été établie. Un jeu de 15 cartes a été réalisé, dont une carte vierge.

voir aussi fiche 3



L'itinéraire

En fonction des enjeux territoriaux identifiés par les experts, et avec l'aide de ces derniers, deux zones de parcours ont été choisies sur le territoire du GAL, où plusieurs de ces enjeux sont particulièrement observables.

L'objectif était de privilégier le parcours pédestre, si le temps le permettait, avec un déplacement en car d'une zone à l'autre. Une alternative était prévue en cas de mauvais temps, autour de points d'arrêts significatifs.

Des cartes, sur lesquelles les différents itinéraires ont été reportés, ont été plastifiées pour pouvoir être utilisées facilement sur le terrain.

L'invitation

Le nombre de participants potentiels était limité à 40. Il était annoncé que la participation engageait la personne pendant les trois ateliers. Un certain nombre de contacts individuels ont été activés, afin de s'assurer de la présence d'un certain nombre de « leaders » des 4 communes.

Les acteurs

Les ateliers ont réuni une trentaine de participants issus des 4 communes du GAL. Parmi ceux-ci, des citoyens, des agriculteurs (3), des conseillers communaux (4), des animateurs (centres culturels, maison de l'urbanisme, service environnement, Syndicat d'Initiative, ...), des bénévoles impliqués dans l'une ou l'autre association (Nature, Sentiers, Paysages,...).

Ces ateliers ont également été suivis par les « experts » ayant participé au diagnostic du territoire (Etude Paysage, Nature, Patrimoine, Chemins et sentiers publics), qui devaient y jouer à chaque fois un rôle spécifique différent.

Atelier 1 : itinéraire « paysages »

L'accueil

La journée de terrain a démarré par un accueil dans la salle d'une des quatre communes du GAL, ce qui est une manière de fixer le cadre institutionnel dans lequel on se trouve, mais dans une ambiance « relax » (tasse de café debout autour d'une table). Plus formellement, l'animateur de la journée a expliqué le sens de la démarche, ses objectifs et le contexte dans lequel elle se déroulait. Il a précisé quel était le rôle que le GAL pouvait jouer et quel était son mandat en particulier dans ce projet. Il a également présenté les experts et les animateurs venus l'épauler, et expliqué quelle place ces personnes allaient occuper durant les ateliers.

Les présentations

Une activité « brise-glace » a permis aux participants de se présenter, tout en se familiarisant déjà avec le territoire du GAL via une carte papier : chacun était invité à placer sur la carte une gommette sur son lieu de résidence et sur une deuxième carte une ou plusieurs gommettes sur les lieux qu'ils apprécient particulièrement. Les cartes étaient fixées sur un panneau, les participants étaient debout autour.

Cette première activité a une triple fonction :

- elle donne le ton de la journée. Symboliquement, chacun a une place importante, égale à celle des autres, et nous sommes là aussi pour être en relation les uns avec les autres ;
- elle permet à chacun d'entrer directement dans une démarche participative par petites touches, et sans s'exposer outre mesure. Certains se sont contentés de nommer les lieux qu'ils avaient pointés à l'aide des gommettes. On sentait que c'était déjà un peu stressant pour eux, mais pas trop difficile quand même ;
- elle stimule l'imagination et convoque les souvenirs et les émotions positives de chacun, en rapport avec le territoire. La carte sert de média pour communiquer sur le plan affectif, et l'on signifie par là que derrière tout discours rationnel que l'on pourrait tenir sur le paysage, on sait qu'il y a des émotions non dites, parfois non conscientisées, et qu'il est important de leur accorder de la valeur.

Le regard diagnostic

Avant de partir sur le terrain, l'outil « jeu de carte des enjeux » a été présenté, ainsi que la méthodologie, et les participants ont été invités à constituer des sous-groupes d'environ 4 personnes. Les cartes avec les itinéraires ont été distribuées.



La méthodologie pour chaque parcours était la suivante : observer le paysage et identifier, parmi les enjeux présents sur les cartes, quels sont ceux qui sont manifestement présents. La carte vierge permet d'ajouter des enjeux qui n'auraient pas été relevés par les experts.

Une mise en commun des observations avait lieu à l'issue de chaque parcours : chaque sous-groupe devait sélectionner 3 enjeux prioritaires,

déposer au centre du cercle formé par le groupe les cartes qui y

étaient associées, et faire un bref commentaire de leur choix (2 minutes par sous-groupe).



Au cours de cette journée, les experts ont accompagné l'un ou l'autre sous-groupe, distillant leurs commentaires au gré des conversations spontanées. Ils ont parfois ajouté l'une ou l'autre information lors de la mise en commun, notamment pour faire le lien entre ce que l'on observait sur le lieu et ce qui se passe ailleurs sur le territoire.

Agrémentée par un repas de terroir sur le temps de midi, la rencontre fut très riche en discussions, avec

une grande qualité d'écoute et de dialogue.

Quatre débats récurrents sont apparus au cours de la journée, dont deux ont été traduits en nouvelles cartes « enjeux » : la question de la cohésion sociale et celle de la qualité du cadre de vie en général.

Cette deuxième activité a vraiment permis, grâce à une méthodologie appropriée, que chaque personne se sente à l'aise pour donner son avis, à un moment donné ou à un autre. Certaines personnes ont besoin de temps pour oser prendre la parole devant tout un groupe. Travailler en sous-groupes permet déjà de nouer des contacts, de se familiariser avec l'échange de points de vue. Le moment du repas peut également être facilitateur d'échanges, à condition d'en avoir le projet (la disposition des places à table est importante, ainsi que l'accueil et l'ambiance générale). Le fait de s'exprimer sur le terrain, sans façon, est également de nature à libérer ceux qui seraient davantage impressionnés par un cadre plus formel.

Enfin, la place accordée aux experts dans cette première rencontre, volontairement au second plan, est sans doute de nature à faciliter les échanges entre les détenteurs du « savoir savant » et du « savoir commun ».

Après cette première journée, une synthèse des résultats des discussions fut réalisée par un animateur sous la forme d'un organigramme mettant en évidence les liens entre les enjeux.

Ce travail d'analyse et de mise en forme présente l'intérêt de positionner les enjeux les uns par rapport aux autres dans une perspective systémique.

Cet organigramme constitue un outil qui permet de réfléchir aux articulations à envisager entre les actions à entreprendre et entre les personnes impliquées. Cela permet de sortir d'une vision étroite et sectorialisée de la gestion d'un territoire.



Atelier 2 : diagnostic global des experts

La première réunion en soirée eut lieu quelques jours après la journée sur le terrain.

L'objectif de cette soirée était que les participants s'approprient les résultats des études menées par les quatre groupes de travail et qu'ils dégagent des enjeux prioritaires pour l'ensemble du territoire du GAL.

Des personnes n'ayant pas pu participer à la journée de terrain s'étant jointes au groupe, elles ont été invitées à compléter la carte du GAL avec les gommettes pour se présenter.

L'animateur a ensuite donné un feedback (avec photos) de la journée de terrain.

Les quatre « experts » ont présenté à tour de rôle leurs principales conclusions. Un document de synthèse « Le regard de l'expert », reprenant la liste des enjeux pressentis, fut distribué aux participants. Son intitulé pose d'emblée le caractère relatif et non absolu de ce que va exprimer l'expert.

Notons qu'une communication par des experts échappe rarement à un vocabulaire d'initiés. Le rôle de l'animateur est d'anticiper le risque d'incompréhension par le public en repérant à l'avance, si possible, les termes qui pourraient poser problème. Il peut alors convenir avec l'expert, qui y sera attentif, d'intervenir ici et là dans l'exposé pour lui demander une précision terminologique, ce que n'oseront pas la plupart des personnes (par exemple, une personne a demandé en sous-groupe ce que signifiait exactement « espaces publics », mais ne l'avait pas fait lors de l'exposé).

En sous-groupes de 3-4 personnes, les participants ont été invités à reproduire l'exercice fait sur le terrain à l'aide du jeu de cartes complété, mais à l'échelle du GAL cette fois.

Après la présentation d'un diagnostic thématique, chaque sous-groupe devait choisir 2 cartes pour exprimer les enjeux les plus importants et noter une phrase sur un post-it pour motiver leur choix. Après avoir entendu chaque sous-groupe sur chaque thème, une discussion finale eut lieu sur les enjeux prioritaires qui se dégagent. Les cartes non utilisées n'ont pas été négligées pour autant, mais ont été reclassées par rapport aux enjeux prioritaires.

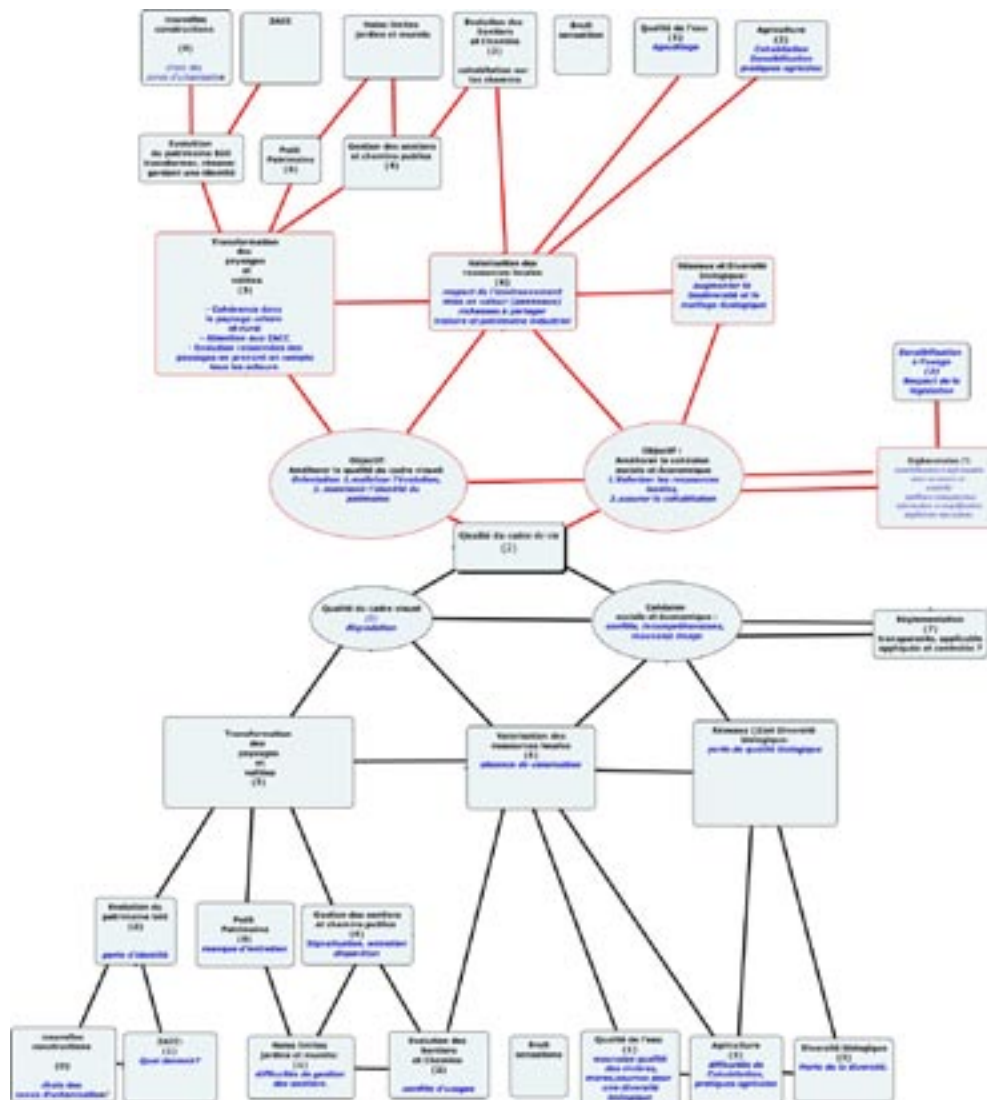
Les thèmes les plus retenus concernaient la qualité du cadre visuel, la valorisation des ressources locales, les réglementations et la gestion des chemins et sentiers publics.

Le regard de l'expert	
PAYSAGES <ul style="list-style-type: none">- Transformation des paysages de vallées (visibilité des cours d'eau, plantation, urbanisation, ...)- Localisation des extensions d'habitats- Qualité du cadre visuel (infrastructures, choix des matériaux,...)- Gestion des espaces non bâti et des limites (choix des essences, ...)- Intégration des nouvelles constructions- Valorisation touristique des paysages	PATRIMOINE <ul style="list-style-type: none">- L'évolution de la notion de patrimoine- La connaissance du patrimoine- La rénovation du patrimoine bâti- L'aménagement des espaces publics- La gestion des abords, des espaces non bâtis et des limites- L'intégration des nouvelles constructions à proximité de patrimoine reconnu (habitat, extension de fermes)- La valorisation du patrimoine industriel- La valorisation du petit patrimoine- La valorisation du patrimoine majeur et classé- Le respect des règles de protection du patrimoine et des espaces bâtis
NATURE <ul style="list-style-type: none">- Qualité de l'eau (eau de surface, eau souterraine,...)- Plan d'eau (aménagement, utilisation,...)- Erosion de la diversité biologique (nombre d'espèces, d'habitat,...)- Diminution du maillage écologique (densité, continuité,...)- Maintien de réseaux écologiques (gestion, isolement des zones humides...)	CHEMINS ET SENTIERS PUBLICS <ul style="list-style-type: none">- Fonctions variées des chemins et sentiers- Respect de la législation- Entretien des chemins et sentiers publics- Cohabitation entre utilisateurs (Piétons, cavaliers, Quad,...)- Aménagement- Promotion (balisage, cartes, information...)

Atelier 3 : objectifs et pistes d'action

La deuxième et dernière soirée avait pour objectif d'approfondir les enjeux dégagés, de faire émerger des objectifs et un maximum de pistes d'action, sans pour autant chercher à obtenir un consensus des participants à cet égard.

La soirée débuta par une présentation des résultats de la première soirée sous la forme d'un organigramme.



La suite de la réunion se déroula en deux phases :

- une première phase en trois sous-groupes d'une petite dizaine de personnes, autour des trois enjeux prioritaires retenus ;
- une phase de mise en commun des résultats.

Les experts ont participé aux sous-groupes. Ils ont pu apporter des informations complémentaires et donner des idées d'actions également.

Dans chaque sous-groupe, la tâche de l'animateur était de faire circuler la parole, de faire des synthèses et de réguler l'avancement de la discussion pour passer progressivement des orientations générales aux objectifs particuliers, puis aux pistes d'action.

Au cours de cette soirée, les participants ont fréquemment exprimé leur inquiétude quant au suivi des bonnes idées émises. Il a été nécessaire de rappeler le rôle opérationnel que le GAL pouvait jouer par rapport à certaines idées d'action, mais aussi le rôle limité à un relais vers les élus pour une série d'entre elles. Par ailleurs, certaines personnes responsables de centres culturels sont sorties de la réunion avec l'intention de prendre en charge à court terme certaines idées émises.

Le suivi des ateliers

Après cette deuxième réunion, le coordinateur du GAL a rédigé un rapport, qui fut envoyé à chaque participant, reprenant les propositions sous une forme standardisée (novembre 2005).

Exemple :

Objectif 2 : Cohésion sociale, économique et valorisation des ressources locales

*Maintenir le caractère rural des villages
Cohabitation dans le respect de tous et de tout
Organiser l'arrivée des nouveaux habitants*

Orientation 1 : Améliorer l'intégration des personnes à bas revenus

Pistes d'action :

*Action 1 : Identifier les logements existants non utilisés
Action 2 : Faire respecter les législations en vigueur (seconde résidence,...)*

Orientation 2 : Gérer les chemins et sentiers en fonction des différents utilisateurs

Pistes d'action :

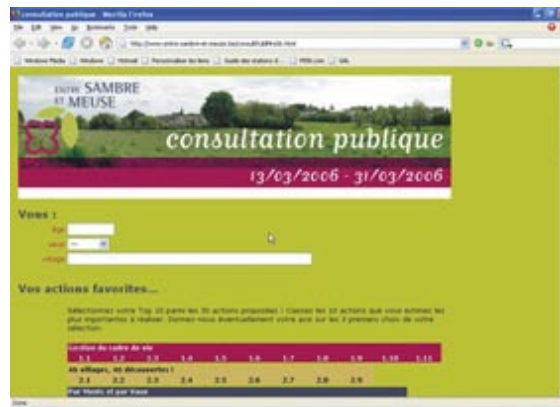
*Action 1 : Réaliser un cadastre des problèmes
Action 2 : Identifier et planifier tous les aménagements de chemins à réaliser (demande de concertation des agriculteurs)
Action 3 : Adapter les règlements de circulation aux usages actuels (interdiction des Quads, avis minoritaire divergent parmi les participants, ...) et appliquer les règlements en vigueur
Action 4 : Sensibiliser les utilisateurs/les gestionnaires aux règlements et aux différents besoins (nature/loisir/mobilité/agriculture)*

A noter que certains participants à l'atelier participatif se sont ensuite impliqués dans les groupes de travail (par ex. des agriculteurs dans le groupe sentier lors du choix des cheminements, ...).

Les recommandations issues de ces démarches ont ensuite été intégrées après rencontre et échange avec chaque collège échelonné dans un document d'orientation (le Plan d'Action Cadre de vie), identifiant une trentaine d'actions concrètes visant à améliorer le Cadre de Vie. Les actions reprises dans le Plan sont parfois fort précises (actions de sensibilisation ciblées, ...), parfois plus générales et demandant un travail plus fin de concertation avec certains groupes d'acteurs pour être affinés (Programme Paysages, Programme Nature). Un document de synthèse de 28 pages a été rédigé (mars 2006).



Une forme de consultation publique a ensuite été mise en place. Une soirée d'information dans chaque commune, une info dans les bulletins communaux, la diffusion de formulaire de participation dans les Administrations communales et par courrier auprès d'acteurs ciblés. Près de 800 brochures ont été diffusées et l'ensemble des documents étaient consultables également sur Internet. Le formulaire proposait un canevas de réponses assez strict, composé de questions fermées (une sélection des 10 actions préférées) et de questions ouvertes. Une dernière phase prévoyait un engagement moral des acteurs à mettre en œuvre les différentes actions proposées (par la signature d'une charte par exemple). Mais cette étape n'a pu se faire par



manque de temps (échéance électorale fort proche).

Résultat

L'atelier participatif venait en accompagnement d'autres démarches qui ont permis progressivement d'identifier des objectifs réalistes et transversaux ainsi que différentes actions. C'est près de 200 personnes qui ont ainsi été impliquées à travers les groupes de travail du GAL, le comité d'accompagnement, les ateliers Paysage, ...

Le travail a permis en outre d'identifier des actions concrètes que le GAL pourrait mettre en place, ou de valider des actions qui avaient été imaginées préalablement. Par contre, on ne peut pas dire que l'ensemble des acteurs se soient engagés à en faire de même.

L'enquête a récolté une quarantaine d'avis dont la majorité par voie électronique. Aucun avis défavorable n'a été émis, mais beaucoup d'encouragement. Les résultats nécessitent encore une analyse plus fine et une valorisation. Les résultats sont assez faibles, mais cela est lié à différents facteurs : la difficulté de communiquer sur un territoire aussi vaste, une démarche assez intellectuelle, des préoccupations sur le long terme et peu d'actions localisées, un grand nombre de domaines concernés (dilution de l'info, ...), ...

Le bilan de l'expérience

Des experts de bureaux d'études ont été impliqués dans ce vaste travail, mais aussi des élus locaux, des techniciens, des agriculteurs, des associations avec leurs bénévoles..., chacun essayant de comprendre la logique des autres.

Tous ces regards croisés ont permis de mettre le doigt sur un certain nombre de défis pour les 10 ou 15 années à venir comme par exemple préserver l'identité rurale de nos villages, concilier paysages, agriculture et tourisme ou encore assurer une cohabitation harmonieuse sur les chemins et sentiers publics.

Des défis, vous l'aurez compris, qui impliquent nombre d'acteurs, aussi bien publics que privés, aux niveaux local et régional. Pour ne donner qu'un exemple, l'embellissement du cadre visuel peut passer par des aménagements de voiries, mais aussi par les abords des maisons individuelles. Choix des essences plantées ou des matériaux utilisés, petits travaux d'entretien ou de rénovation ...

Il était donc essentiel de renforcer les liens entre les différents acteurs sur le terrain et de mettre en commun le plus possible de moyens

Cela prend du temps et demande une préparation minutieuse tant des outils permettant la réalisation de la démarche (carte à réaliser sur base d'enjeux bien identifiés, à plastifier pour un travail à l'extérieur) que du suivi donné à la démarche.

Le programme d'action et le programme paysage ont été soumis pour réaction à la population. Cette consultation n'a pas vu une participation importante ni donné lieu à de nombreuses réactions.

Désintéret ou simplement le fait d'une concertation des acteurs qui avaient déjà pu s'exprimer avant ?

